

N° 1-6
25/02/2025

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 10/03/2025

Reçu en préfecture le 10/03/2025

Publié le

ID : 053-215300617-20250225-1_6_25022025-DE



L'an deux mille vingt-cinq, le 25 février, à 20H00, le Conseil Municipal de la Commune de CHARCHIGNE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur RIOULT-LERICHE Stéphane, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 9

Date de convocation du Conseil Municipal : le 20 février 2025

Etaient PRESENTS : M. RIOULT-LERICHE Stéphane, Mme GUERALT Jessica, M. GERAULT Didier, Mme DUTERTRE Clarisse, Mme BOUSSELET Isabelle, M. SALLARD Mickaël, M. PLET Olivier, M. SOULARD Alain, M. CAPS David

Était excusé : /

Affectation du résultat du service général

Le Conseil Municipal, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2024, Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de 615 340.69 euros

DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

-	Besoin de la section d'investissement	261 308.46 euros
•	AFFECTATION AU COMPTE 1068 :	261 308.46 €
•	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE AU COMPTE 002	354 032.23 €
•	REPORT EN INVESTISSEMENT AU COMPTE 001	160 691.54 €

Pour Extrait Conforme,

Le Maire,

Stéphane RIOULT-LERICHE,



La secrétaire de séance,

Isabelle BOUSSELET,